

Nom de la substance : Accura Amethyst

I. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit/appellation commerciale : Accura® Amethyst™

Famille chimique : Résine époxyde contenant un diluant réactif

Utilisation du produit : Pour systèmes SLA® équipés de lasers à semi-conducteurs (Nd:YV04)

Système d'identification des substances dangereuses (HMIS) :

(Classification des dangers : 0 = faible, 4 = extrême) :

Santé **2**
Inflammation **1**
Dangers physiques **1****Précaution personnelle :**

Protection de la peau et des yeux

Fabricant :



Coordonnées du fabricant	3D Systems GmbH Guerickeweg 9 Darmstadt, Allemagne
Pour obtenir des informations :	Téléphone : +49 (0) 6151 357-357 Télécopieur : +49 (0) 6151 357-111
Urgences :	703.527.3887 - Chemtrec (États-Unis)

II. INFORMATION SUR LA COMPOSITION

N° CE	Composant	Classification	Pourcent
219-207-4	Résine époxyde cycloaliphatique (n° CAS 2386-87-0)	Xi, R43	50% – 80%
Mélange 203-572-1 403-500-0	Mélange 50% de carbonate de propylène (n° CAS 108-32-7) Mélange à 50 % de sels d'antimonate (No. CAS : 89452-37-9, 71449-78-0)	- Xi; R36 Xi; N; R43, 50/53	0,5% – 4,0%

Informations générales relatives au produit

Cette préparation est classée dangereuse selon les directives 67/548/EEC et 99/45/EC de l'Union européenne.

Xi ; R43, R52/53

III. IDENTIFICATION DES DANGERS**Aperçu des urgences**

Cette substance irrite la peau. Peut provoquer une réaction allergique de la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut sensibiliser la peau. Une polymérisation dangereuse peut se produire en cas d'épuisement de l'inhibiteur ou d'exposition à la chaleur ou à la lumière.

Effets éventuels sur la santé :

Yeux : Peut provoquer des irritations se manifestant par des rougeurs, des enflures et des douleurs.

Peau : Peut provoquer des irritations ou d'autres réactions allergiques, y compris des rougeurs et/ou des enflures.

Inhalation : L'inhalation peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion : L'ingestion peut provoquer des nausées, diarrhées et/ou douleurs intestinales.

Effets chroniques : Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des réactions allergiques consécutives à un contact avec la peau et se manifestant par des rougeurs, des enflures et/ou une éruption cutanée (urticaire).

États de santé aggravés par l'exposition au produit

Peut aggraver une dermatite ou des problèmes respiratoires existants.

Nom de la substance : Accura Amethyst

VIII. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE :**Directives d'exposition**

A: Informations générales relatives au produit : Aucune limite d'exposition en milieu de travail n'a été établie.

B: Analyse des composants

LEMT internationales	
Sels d'antimonate N° CAS : 89452-37-9, 71449-78-0, no. CE 403-500-0	Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hongrie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Suède, Suisse et Royaume-Uni 0,5 mg/m ³

Mécanismes techniques :

La ventilation doit éliminer efficacement toutes les vapeurs.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE

Yeux/face : Porter des lunettes antiéclaboussures ou un écran facial.

Peau : Utiliser des gants et un tablier imperméables.

Voies respiratoires : Si la ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations de poussière au-dessous des limites établies, utiliser une protection des voies respiratoires appropriée et approuvée.

Généralités : Il est recommandé d'avoir à disposition un bassin oculaire et des douches d'urgence.

IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Violet	Odeur	Légère
État physique.....	Liquide	Point éclair	183 °C (DIN 51758)
Pression de vapeur.....	< 2 Pa à 20 °C	pH.....	6-7 dilué à 1:1 dans l'eau
Point d'ébullition	> 200 °C	Viscosité.....	300-400 mPa*s à 30 °C
Solubilité dans l'eau	Insoluble à 20 °C	Poids spécifique	1,1 à 25 °C
Pourcentage de produits volatils...	S.O.	Poids moléculaire	S.O.

X. STABILITÉ CHIMIQUE ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans des conditions de manipulation, d'utilisation et de transport normales.

Conditions à éviter : Éviter l'exposition à la chaleur et à la lumière.

Incompatibilité : Agents oxydants, acides forts et bases fortes.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition du produit sous l'effet d'une température élevée peut libérer par exemple du CO₂, du CO, du NOx et de la vapeur.

Polymérisation dangereuse : Possible, voir les rubriques III et V.

XI. INFORMATIONS DE TOXICOLOGIE**Toxicité aiguë et chronique**

A: Informations générales relatives au produit : Aucune donnée n'est disponible.

B: Analyse des composants :

Composant	DL ₅₀ par voie orale	DL ₅₀ par contact dermique	CL ₅₀ par inhalation
Résine époxyde cycloaliphatique (n° CAS 2386-87-0)	4,49 ml/kg (rats)	> 2,0 ml/kg (lapins)	> 2 mg/l (rats)
Sels d'antimonate N° CAS : 89452-37-9, 71449-78-0	> 2 000 mg/kg (rats)	> 2 000 mg/kg (lapins)	aucune donnée disponible
Carbonate de propylène (n° CAS 108-32-7)	29,1 mg/kg (rats)	> 2,0 ml/kg (lapins)	> 5 000 mg/m ³ (rats)

Cancérogénicité

A: Informations générales relatives au produit :Aucun.

B: Composant cancérogène : Aucun composant de ce produit n'est listé par IARC.

Nom de la substance : Accura Amethyst

XII. INFORMATIONS CONCERNANT L'EFFET DU PRODUIT SUR L'ENVIRONNEMENT**Toxicité pour l'environnement**

A: Informations générales relatives au produit : L'évaluation écologique de ce produit est basée sur celle de ses composants. Ce produit peut être dangereux pour les organismes aquatiques et avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

B: Analyse des composants – écotoxicité – toxicité aquatique :

Composant	CE ₅₀ 24 heures	CE ₅₀ 48 heures
Sels d'antimonate N° CAS : 89452-37-9, 71449-78-0	4,4 mg/l (daphnie magna)	0,68 mg/l (daphnie magna)

Évolution dans l'environnement : Aucune information n'est disponible sur ce produit.

XIII. REMARQUES SUR LA MISE AU REBUT**Instructions de mise au rebut des déchets**

Ne pas contaminer les égouts, le sol ou les eaux de surface avec ce matériau ou son récipient. Éviter la mise au rebut. Essayer d'utiliser tout le produit. Les déchets dangereux doivent être mis au rebut conformément aux règlements en vigueur. Avant de disposer du produit non utilisé, consulter un établissement de mise au rebut pour se mettre au courant des règlements en vigueur.

XIV. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	DOT AUX ÉTATS-UNIS	RID/ADR	IMDG	IATA	IMO	TDG Canada
Nom d'expédition :	Non réglementé					

XV. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE**Information réglementaire de la communauté européenne :**

Informations générales relatives au produit

Xi	Irritant
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R52/53	Dangereux pour les organismes aquatiques, peut avoir un impact négatif et à long terme sur le milieu aquatique.
S23	Ne pas respirer les fumées/vapeurs.
S24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S61	Éviter de libérer dans l'environnement. Se reporter aux instructions spéciales/fiches de sécurité.

Contient : Résine époxyde cycloaliphatique (219-207-4), composé d'antimoine (403-500-0)

Analyse des composants - Inventaire

Composant/CAS	N° CE	CEE	CAN	TSCA	NLP
Résine époxyde cycloaliphatique (n° CAS 2386-87-0)	219-207-4	EINECS	DSL	Oui	Non
Mélange d'antimonate	Mélange				
Carbonate de propylène (n° CAS 108-32-7)	203-572-1	EINECS	DSL	Oui	Non
Sels d'antimonate (No. CAS : 89452-37-9, 71449-78-0)	403-500-0	EINECS	NDSL	Oui	Non

XVI. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

La description complète de tous les dangers figure aux sections 2 et 3

N° CE	Composant/CAS	Classification
219-207-4	Résine époxyde cycloaliphatique (n° CAS 2386-87-0)	Xi Irritant R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Mélange 203-572-1	Mélange 50% de carbonate de propylène (n° CAS 108-32-7)	- Xi Irritant R36 Irritant pour les yeux
403-500-0	Mélange à 50 % de sels d'antimonate (n° CAS 89452-37-9, 71449-78-0)	Xi Irritant R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. N Dangereux pour l'environnement R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nom de la substance : Accura Amethyst

Date de création de la FSMD :25.01.06

Numéro de révision de la FSMD :S.O.

Date de révision de la FSMD :S.O.

Raison de la révision : ... S.O.

Pour obtenir de plus amples renseignements : www.3dsystems.com

+49 (0) 6151 357-357 (Europe : T.U.+1 h ; du lundi au vendredi de 8 h à 17 h Zone horaire de l'Europe centrale)

800.793.3669 (appel gratuit aux États-Unis : T.U.-07 h 00 ; Amérique du Nord : du lundi au vendredi de 6 h à 18 h)

970.257.4700 (hors des États-Unis : T.U.-07 h 00 ; Amérique du Nord : du lundi au vendredi de 6 h à 18 h)

REJET DE RESPONSABILITÉ : Ce qui suit remplace toutes les clauses figurant dans les formulaires, lettres et documents de notre société. 3D Systems Inc. ne fournit aucune garantie directe ou indirecte pour ce produit, y compris des garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier. Aucune déclaration ou recommandation figurant dans la documentation du produit ne doit être interprétée comme étant une incitation à enfreindre les brevets actuels ou futurs. 3D Systems Inc. ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages accessoires, consécutifs ou autres résultant d'une négligence présumée, violation de la garantie, responsabilité stricte ou autre théorie quelle qu'elle soit, à la suite de l'utilisation ou de la manipulation de ce produit. La seule responsabilité de 3D Systems Inc., dans le cadre d'une demande d'indemnité quelconque en rapport avec la fabrication, l'utilisation ou la vente de ses produits, est limitée au prix d'achat payé par l'acheteur.

©Copyright 2006 par 3D Systems, Inc. Tous droits réservés. Susceptible d'être modifié sans préavis. Amethyst est une marque commerciale de 3D Systems, Inc. Le logo 3D, Accura et SLA sont des marques déposées de 3D Systems, Inc.

Légende

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels du gouvernement)

CAS = Chemical Abstracts Service (Service des résumés analytiques de chimie)

CERCLA = Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (Loi sur l'intervention environnementale étendue, la restitution et la responsabilité)

CFR = Code of Federal Regulations (Code de la réglementation fédérale)

CPR = Controlled Products Regulations (Règlements sur les produits contrôlés)

DOT = Department of Transportation (Département des transports)

DSL = Domestic Substances List (Liste intérieure des substances)

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (Inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

EPA = Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement)

IARC = International Agency for Research on Cancer (Agence internationale de recherche sur le cancer)

IATA = International Air Transport Association (Association du transport aérien international)

IDL = Ingredients Disclosure List (Liste des ingrédients divulgués)

IEL = Internal Exposure Limit (Limite d'exposition interne)

mg/Kg = milligrammes par kilogramme

mg/l = milligrammes par litre

mg/m³ = milligrammes par mètre cube

MSHA = Mine Safety and Health Administration (Administration de sécurité et de santé dans les mines)

S.O. = Sans Objet

NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour la santé et l'hygiène professionnelles).

NJTSTR = New Jersey Trade Secret Registry (Registre du secret commercial de New Jersey)

NTP = National Toxicology Program (Programme national de toxicologie)

OSHA = Occupational Safety and Health Administration (Administration de sécurité et de santé en milieu de travail)

SARA = Superfund Amendments and Reauthorization Act (Loi portant sur la Modification de l'Autorisation du Fonds Spécial pour l'environnement)

LECT = Limite d'exposition de courte durée

TMD = Transport de marchandises dangereuses)

TSCA = Toxic Substances Control Act (Loi sur les substances toxiques)

SIMDUT = Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail